



# DECISIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous ses activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois d'avril, mai et juin 2024, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances.

Durant cette période, la Municipalité a notamment :

- ❖ adressé ses vœux à l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de Monsieur : Daniel Pousaz, né le 24 mai 1934
- ❖ transmis au SPOP son préavis positif au sujet de deux dossiers de naturalisation
- ❖ participé à la fête de l'Etablissement primaire et secondaire Les Ormonts-Leysin (ESOL) le 3 mai
- ❖ organisé un repas à l'attention des gardiens de parc d'hiver le 5 juin
- ❖ participé à la journée des communes vaudoises le 8 juin à Aigle
- ❖ analysé l'opportunité d'implanter un escalier sur le chemin piéton-vélo de la RC 709 pour accéder au Chemin des Feuilles
- ❖ autorisé le tir de feu d'artifices dans le cadre de la Fête nationale américaine le 4 juillet
- ❖ attribué un mandat pour le marquage des routes communales pour 2024
- ❖ participé au 75<sup>ème</sup> anniversaire des programmes d'été de Leysin American School (LAS) le 25 juin
- ❖ décidé d'acquérir la parcelle RF no 4200 au lieu-dit « Praz Domenjoz »
- ❖ pris les mesures préconisées par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) concernant la mise en conformité des espaces et installations de la garderie Arc-en-Ciel
- ❖ procédé au bouclage des comptes communaux 2023 avec un excédent de revenus de fr. 72'928.26
- ❖ décidé de procéder à la mise à jour du parc informatique de l'administration, l'ATALC et GSL SA
- ❖ participé aux cérémonies des promotions scolaires les 27 et 29 juin
- ❖ Accepter de verser une contribution pour le Noctibus dans le cadre de la Braderie d'Aigle 2024
- ❖ reçu le Chef de l'arrondissement de l'Est vaudois de la gendarmerie afin d'échanger sur divers sujets
- ❖ décidé de modifier le règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires
- ❖ engagé M. Olivier Borloz au poste de Chef du Service des travaux et des eaux dès le 1<sup>er</sup> novembre 2024 en remplacement de M. Pierre Henri Chesaux, qui a fait valoir son droit à la retraite
- ❖ reçu une délégation de la Commune de Courtelary les 13 et 14 juin
- ❖ organisé une soirée d'information sur le PACom à l'attention des habitant(e)s de la Commune le 10 juin
- ❖ engagé trois jeunes pour les activités d'auxiliaire "étudiants" aux services de la voirie et de la conciergerie durant l'été 2024
- ❖ mis à l'enquête publique le Plan d'affectation communal du 8 juin au 7 juillet 2024

Documents disponibles sur le site internet communal [www.leysin.ch](http://www.leysin.ch) : budgets – comptes – rapports de gestion – préavis